

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1378

présenté par
M. Guédon

à l'amendement n° 1372 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 23

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« au développement durable de l'exploitation »,

les mots :

« à l'exploitation durable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à alléger la rédaction.